

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

**OBJECTIF** - Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

# Allianz Thematica

## Catégorie d'Actions A (EUR)



ISIN LU1479563717

WKN A2AQF1

### PRODUIT

**Allianz Thematica** (Le « Compartiment ») est un compartiment de Allianz Global Investors Fund qui est établi en tant que SICAV domiciliée au Luxembourg et gérée par Allianz Global Investors GmbH, membre du groupe Allianz Global Investors. Le compartiment et ce document d'informations clés sont autorisés et réglementés par Commission de Surveillance du Secteur Financier dans Luxembourg ([www.cssf.lu](http://www.cssf.lu)).

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

#### TYPE

Ce Compartiment est un OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

#### DURÉE

Le Compartiment a été mis en place pour une durée indéterminée. Conformément aux règles du Compartiment, les actifs appartenant au Compartiment sont détenus conjointement par les actionnaires du Compartiment. Une assemblée générale des actionnaires du Compartiment peut mettre fin à la gestion du Compartiment conformément aux règles du Compartiment. Le cas échéant, le dépositaire désigné du Compartiment confiera la gestion du Compartiment à une autre société de gestion ou le dépositaire désigné du Compartiment liquidera le Compartiment et distribuera le produit aux actionnaires du Compartiment.

#### OBJECTIFS

Accroissement du capital à long terme en investissant sur les Marchés d'actions mondiaux en mettant l'accent sur la sélection de thèmes et de titres conformément à des caractéristiques E/S.

Les actifs du Compartiment sont investis conformément à des caractéristiques E/S. Au moins 70 % des actifs du Compartiment sont investis dans des sociétés des Marchés d'actions mondiaux, en mettant l'accent sur des thèmes et/ou une sélection spécifiques. Le Compartiment peut investir jusqu'à 30 % de ses actifs dans des Actions autres que celles décrites dans l'objectif d'investissement. Le Compartiment peut investir jusqu'à 50 % de ses actifs sur les Marchés émergents. Jusqu'à 25 % des actifs du Compartiment peuvent être détenus directement en dépôts à terme et/ou (dans la limite de 20 % des actifs du Compartiment) en dépôts à vue et/ou investis dans des Instruments du marché monétaire et/ou (dans la limite de 10 % des actifs du Compartiment) dans des fonds monétaires à des fins de gestion de la liquidité. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs sur le marché des Actions A chinoises. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans des OPCVM et/ou OPC. Au moment de l'acquisition, toutes les obligations et tous les Instruments du marché monétaire doivent avoir une notation d'au moins B- ou une notation comparable attribuée par une agence de notation reconnue. L'utilisation de techniques et d'instruments est limitée à des fins de gestion efficace de portefeuille. Le Compartiment est catégorisé comme « fonds d'actions » au sens de la Loi allemande sur la fiscalité des investissements.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales (caractéristiques E/S) avec l'application simultanée de certains critères d'exclusion minimum pour les investissements directs et cible une allocation minimum spécifique aux Investissements durables. Le modèle d'informations précontractuelles du Compartiment présente toutes les données pertinentes relatives au champ d'application, à la description et aux prérequis des caractéristiques E/S, ainsi que les critères d'exclusion appliqués.

Pour au moins 80 % du portefeuille du Compartiment, le Gestionnaire

Allianz Global Investors GmbH, est une société de gestion de capitaux allemande supervisée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin).

Pour plus d'informations sur ce Compartiment, veuillez consulter le site Internet <https://regulatory.allianzgi.com> ou appeler le +352 463 463 1.

Le document d'information clé fourni ici est exacte et à jour au 11.12.2025.

d'investissement effectue une évaluation de la contribution positive des investissements aux contributions environnementales et sociales, ainsi qu'une évaluation visant à éviter de causer un préjudice important à un objectif environnemental ou social selon la méthodologie d'Investissement durable, dans la mesure où ces données sont disponibles. La base de calcul du seuil de 80 % est la valeur nette d'inventaire du Compartiment, à l'exception des instruments pour lesquels les données relatives aux Investissements durables ne sont pas disponibles, tels que les liquidités et les produits dérivés. Le Compartiment investit au moins 65 % de ses actifs dans des émetteurs qui ne sont pas considérés comme causant un préjudice important à un objectif environnemental ou social selon la méthodologie d'Investissement durable. Au moins 30 % des actifs du Compartiment seront investis dans des Investissements durables.

Nous gérons ce Compartiment par rapport à un Indice de référence qui est utilisé pour définir les objectifs de performance du Compartiment et mesurer ses performances. Nous suivons une approche de gestion active dans l'objectif de surperformer l'Indice de référence. Même si les écarts par rapport à l'univers d'investissement, aux pondérations et aux caractéristiques de risque de l'Indice de référence, qui restent à notre seule discréption, seront en toute vraisemblance considérables, il est possible qu'une majorité des investissements du Compartiment (hors instruments dérivés) porte sur des composantes de l'Indice de référence.

Indice de référence : MSCI AC World (ACWI) Total Return Net (in EUR).

Vous pouvez généralement procéder le rachat des actions du Compartiment chaque jour ouvrable. Allianz Global Investors GmbH se réserve le droit de restreindre le rachat d'actions dans certaines circonstances (par exemple, une augmentation des demandes de rachat) ou de suspendre le rachat d'actions dans des circonstances exceptionnelles.

Nous distribuons généralement les revenus du Compartiment annuellement. Des produits dérivés peuvent être utilisés pour compenser l'exposition aux variations de cours (couverture), profiter des écarts de cours entre deux ou plusieurs marchés (arbitrage) ou multiplier les gains bien que cela puisse aussi multiplier les pertes (levier).

**Dépositaire:** State Street Bank International GmbH - Luxembourg Branch

Pour plus d'informations (comme le prospectus, les rapports annuels, etc.), veuillez consulter la section « AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES ».

#### INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le Compartiment s'adresse à des clients de détail qui possèdent des connaissances de base et/ou de l'expérience en matière de produits financiers. L'investisseur potentiel pourrait subir des pertes financières et ne vise pas la protection de son capital.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### INDICATEUR DE RISQUE

← Risque le plus faible

Risque le plus élevé →

1 2 3 4 5 6 7



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Compartiment 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Compartiment par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Compartiment enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce Compartiment dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne sur la base du règlement PRIIPs. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la

situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Le classement du Compartiment n'est pas garanti et peut évoluer à l'avenir. Même la catégorie 1, la plus basse, ne veut pas dire que l'investissement est sans risque.

**Attention au risque de change.** Les sommes qui vous seront versées pourront l'être dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus. Ce Compartiment ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Les risques importants suivants ne sont pas entièrement pris en compte par l'ISR :

Des conditions de marché inhabituelles ou des événements imprévisibles importants peuvent amplifier les risques de ce Compartiment et l'exposer à d'autres risques tels que le risque de contrepartie, le risque de liquidité et le risque opérationnel (une description complète des risques est disponible dans le Prospectus).

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Compartiment lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Compartiment dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Compartiment et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 12/2021 et 3/2025. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 11/2017 et 11/2022. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 10/2016 et 10/2021.

**Période de détention recommandée:** 5 ans

**Exemple d'investissement:** 10.000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</b>		
Tensions	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> <i>Rendement annuel moyen</i>	4.440 EUR -55,6 %	3.340 EUR -19,7 % chaque année
Défavorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> <i>Rendement annuel moyen</i>	7.970 EUR -20,3 %	9.270 EUR -1,5 % chaque année
Intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> <i>Rendement annuel moyen</i>	10.610 EUR 6,1 %	16.250 EUR 10,2 % chaque année
Favorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> <i>Rendement annuel moyen</i>	14.200 EUR 42,0 %	22.060 EUR 17,1 % chaque année

### QUE SE PASSE-T-IL SI ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Un défaut de la société de gestion n'a aucune incidence directe sur vos paiements, car la loi stipule qu'en cas d'insolvabilité d'Allianz Global Investors GmbH, le Compartiment ne fait pas partie de la masse de l'insolvabilité d'Allianz Global Investors GmbH, mais reste indépendant.

Par conséquent, l'insolvabilité de la société de gestion ou du dépositaire

désigné du Compartiment n'entraînera pas la perte de l'argent investi dans le Compartiment par l'investisseur.

En cas d'insolvabilité de la société de gestion, le dépositaire du Compartiment peut soit liquider le Compartiment et distribuer le produit aux investisseurs du Compartiment, soit confier sa gestion à une autre société de gestion.

### QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Compartiment ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si

c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10.000 EUR par an sont investis

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Coûts totaux</b>	691 EUR	2.527 EUR
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	6,9 %	3,2 % chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,4 % avant déduction des coûts et de 10,2 % après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

### Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie

<b>Coûts d'entrée</b>	5,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	486 EUR
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Compartiment, mais la personne qui vous vend le Compartiment peut le faire.	0 EUR

### Coûts récurrents

<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	1,95 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	185 EUR
<b>Coûts de transaction</b>	0,20 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du Compartiment. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	20 EUR

### Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions

<b>Commissions liées aux résultats</b>	Il n'y a pas de commission de performance pour ce Compartiment.	0 EUR
--	---	-------

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

### Période de détention recommandée: 5 ans

En raison de sa stratégie d'investissement, la valeur du Compartiment peut varier considérablement sur une courte période. Par conséquent, vous devez rester investi pendant au moins 5 ans pour tirer profit de gains à plus long terme. Si vous désinvestissez plus tôt, le risque d'obtenir des rendements

médiocres, voire de ne pas récupérer votre capital investi est plus élevé. Le Compartiment est à capital variable. Cela signifie que vous pouvez demander le rachat de parts à chaque calcul de la VNI sans avoir à payer de pénalités. Si cela s'applique à votre Compartiment, vous ne paierez que la commission de sortie. La procédure détaillée de rachat de parts du Compartiment est décrite dans le Prospectus.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Veuillez contacter l'équipe de gestion des réclamations en utilisant les coordonnées ci-contre. Ils superviseront le traitement de la réclamation par les différentes lignes de métier concernées jusqu'à sa résolution et s'assureront que les conflits d'intérêts potentiels sont identifiés et traités de manière appropriée.

Allianz Global Investors GmbH, Compliance, Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort-sur-le-Main, Allemagne  
**Numéro de téléphone :** +49 69 24431 140  
**Site Internet :** <https://regulatory.allianzgi.com/en/investors-rights>  
**Adresse e-mail :** [investorrightsandcomplaints@allianzgi.com](mailto:investorrightsandcomplaints@allianzgi.com)

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations ESG pré-contractuelles sont accessibles via le lien <https://regulatory.allianzgi.com/en/sfdr>  
Ce Compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, et qui publie ensuite les informations pertinentes (article 8 du SFDR).

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg, ce qui peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle. Pour plus de conseils, veuillez contacter votre conseiller fiscal.  
Vous pouvez procéder à des échanges contre des actions d'un autre compartiment de cette SICAV, ce qui peut entraîner des frais d'entrée. Les actifs de chaque compartiment sont séparés des autres compartiments de cette SICAV. Le prospectus et les rapports se rapportent à l'ensemble des

compartiments de cette SICAV. La responsabilité d'Allianz Global Investors GmbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.  
Plus d'informations sur le Compartiment sont disponibles sur: <https://regulatory.allianzgi.com>, sélectionnez votre pays, le fonds et consultez les informations ou les documents réglementaires fournis où vous pouvez trouver :

- la valeur liquidative, la politique de rémunération, les documents réglementaires, y compris le Prospectus, le rapport annuel en anglais et dans certaines langues. Également disponible gratuitement auprès de Allianz Global Investors GmbH, succursale de Luxembourg, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg.
- Performances passées jusqu'à 10 ans et scénarios de performance
- Dernière version du Document d'informations clés du Compartiment.